



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Faire ralentir les voitures chemin Guilbaud »

Compte rendu du 21/03/2025, relu et validé par l'ensemble des parties

Déroulé de la médiation

Dates des deux réunions de médiation :

- Mardi 26 novembre 2024
- Vendredi 24 janvier 2025

Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Gilles NAMUR, Adjoint Espaces Publics, Mobilités, Nature en Ville, Biodiversité et Fraicheur
- Simon LABOURET, directeur de projet mobilité et circulation apaisée

Représentant-es de l'interpellation citoyenne (anonymat souhaité) :

- Porte-parole 1 (habitant du quartier)
- Porte parole 2 (habitant du quartier)

Animation et prise de notes ; service vie associative et citoyenne

- Antoine Gonthier, chargé de mission Interpellations citoyennes
- Emmanuelle Eucher, chargée d'appui aux initiatives citoyennes

Rappel du texte initial de l'interpellation

Faire ralentir les voitures chemin Guilbaud

Ce chemin est emprunté par nombre de chauffards qui vont parfois à plus de 80 km/h dans cette petite rue habitée par de nombreux couples avec enfants. C'est bruyant et surtout très dangereux. Nous souhaiterions que la Ville, si besoin en partenariat avec la métropole, traite ce problème (par exemple par la mise en place d'un ou plusieurs ralentisseurs dans cette rue).

Contexte de la demande

En parallèle de l'interpellation, les porte-paroles ont porté leur demande par mail à Gilles Namur en juillet 2024. La demande a ainsi été intégrée au portail Izi ici, portail de démarches en ligne pour les habitant-es. La demande n'a cependant pas été prise en charge jusqu'alors ce qui a poussé les porte-paroles à déclencher la médiation en octobre 2024.

Problématique soulevée par les porte paroles :

Le chemin Guilbaud est une voie à double sens où circulent des véhicules à grande vitesse.

La dangerosité engendrée par ces véhicules est accentuée par le passage d'enfants en bas âge dans le secteur. En effet, le chemin est habité par des familles et est à proximité du groupe scolaire Jules Ferry et de la Bibliothèque Mimi Mingat-Lerme.

Les porte-paroles demandent à la Ville d'envisager des solutions d'aménagement pour réduire les risques d'accidents.

Réponse de la Ville

La Ville s'excuse du délai lié à la prise en charge de la demande des porte-paroles et rappelle qu'elle souhaite bien discuter avec les habitant-es lorsque ce type de problématique se pose.

Préalable sur le partage des compétences Ville/Métropole :

La Métropole est en charge des aménagements et de l'entretien de la voirie.

Cependant la Ville, par son lien de proximité, est un relai pour les habitant-es. Elle priorise les demandes qu'elle reçoit liées à la voirie et accompagnent les habitant-es dans leur demande.

Par ailleurs le pouvoir de police circulation et stationnement appartient à la Ville de Grenoble. La Ville doit donc donner son accord sur les aménagements qui appelleraient à une modification du plan de circulation et du stationnement.

Pistes de réflexion pour traiter la problématique de vitesse excessive des véhicules (réunion 1)

Constat partagé : la voie est large, droite et dispose d'un carrefour large ce qui participe à la création d'une zone accidentogène ou les véhicules peuvent circuler à grande vitesse.

Pistes de travail à creuser à court terme (interventions sans réaménagement lourd)

- Réduire la taille de la chaussée par des balises, de la peinture ou du stationnement.
- Modifier le plan de circulation en créant des portions de sens unique au lieu du double sens actuel
- Créer une bande cyclable
- Couper la ligne droite par une balise / du mobilier / du stationnement
- Réduire la largeur du carrefour Recoura / Guilbaud
- Travailler également sur l'intersection rue Bajatière et chemin Guilbaud (réduire les masques à la visibilité...)

A plus long terme : réaménagement plus structurel de la rue et des intersections (végétalisation, modifications des espaces sur la voirie, élargissement des trottoirs...

Remarque porte-paroles : attention à ne pas créer de chicanes pour les vélos, mais privilégier éventuellement des chicanes pour les véhicules laissant le passage pour les vélos.

→ La ville travaille sur une proposition d'aménagement d'ici la seconde réunion de médiation

Présentation et discussions sur les aménagements proposés (réunion 2)

La présentation des aménagements est en annexe du présent compte rendu.

Les porte-paroles sont d'accord avec la proposition discutée en médiation.

Des propositions de modifications / compléments peuvent encore être discutées d'ici la mise en œuvre des aménagements, notamment à l'occasion de la réunion publique de présentation qui sera organisée avant l'été.

Question complémentaire des porte-paroles suite à la seconde réunion de médiation : « De notre point de vue, l'objectif premier de cette interpellation est de ralentir les voitures (et camions d'artisans). Réduire la densité du trafic apparaît comme une seconde priorité. On nous a demandé en quoi les sens uniques et double-sens cyclables allaient empêcher les voitures des accélérations à 60-70,80 km/h dans la rue, par rapport à des chicanes et/ou ralentisseurs ? »

Réponse Ville : Il ne sera plus possible de circuler du nord au sud et du sud au nord sur la rue Guibaud avec 300 m de ligne droite pour monter jusqu'à 79kmh : un sens interdit au sud et au nord empêcheront ces entrées : la seule entrée sera par Recoura. Il n'y aura plus d'effet de ligne droite traversante entre Bajatière et Jean Bart, uniquement des circuits en boucle pour de la desserte. En particulier toutes les stratégies de transit visant à éviter le feu Jean Bart Jouhaux en passant par Guibaud Recoura ou Guibaud Bajatière ne seront plus possibles. Par ailleurs le projet vise aussi à resserrer les carrefours Guibaud Bajatière et Guibaud Recoura avec des cédez le passages pour calmer les vitesses du trafic de desserte.

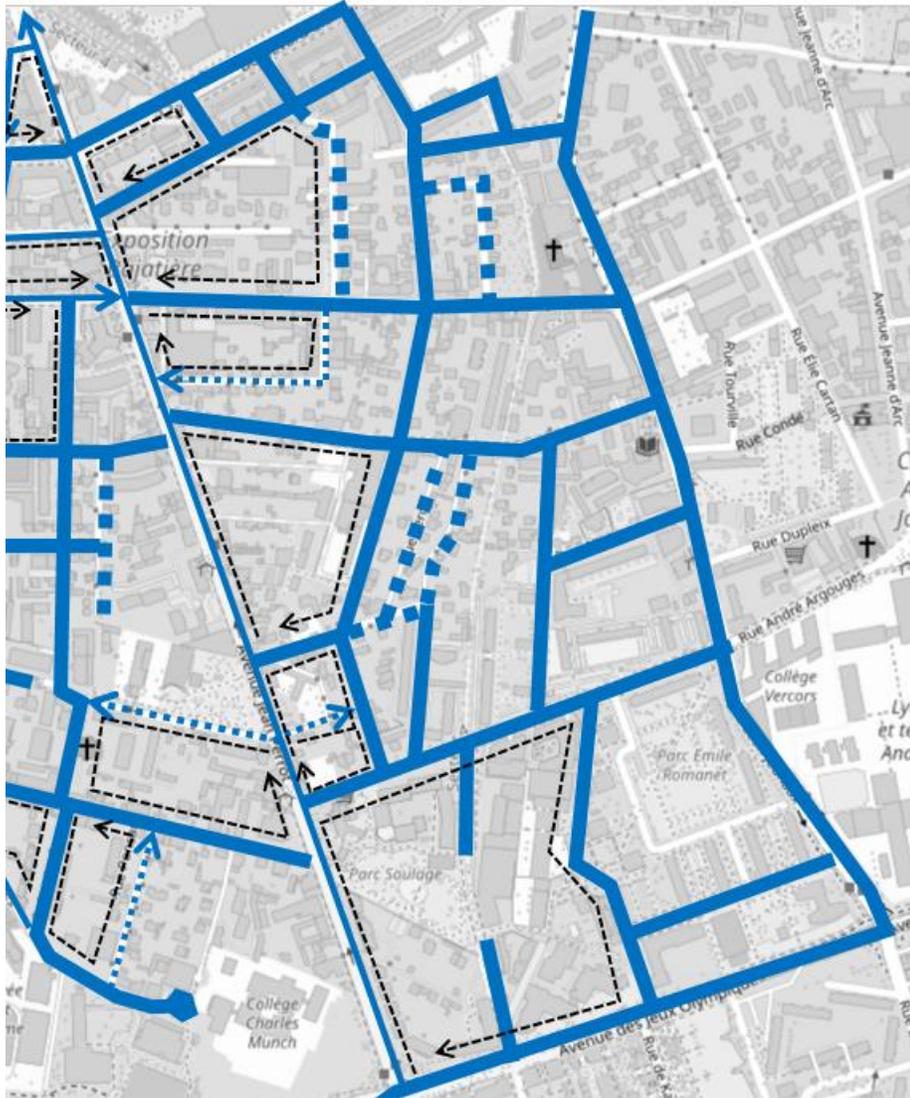
Suite de la médiation : calendrier de validation et mise en œuvre des aménagements proposés

- Vérification et commande des aménagements avec les services de la métropole (vérification sur l'impact sur le parcours du ramassage des ordures ménagères notamment)
- Réunion publique en avril / mai. Présentation et discussion de ces aménagements + d'autres petits travaux et aménagements dans le secteur Jouhaux / Berthelot = réunion publique à l'échelle de ce secteur.
- Calendrier prévu pour la réalisation des travaux : juillet / août 2025.
- La ville s'engage à informer les porte paroles et les habitants en cas de modification de ce calendrier.

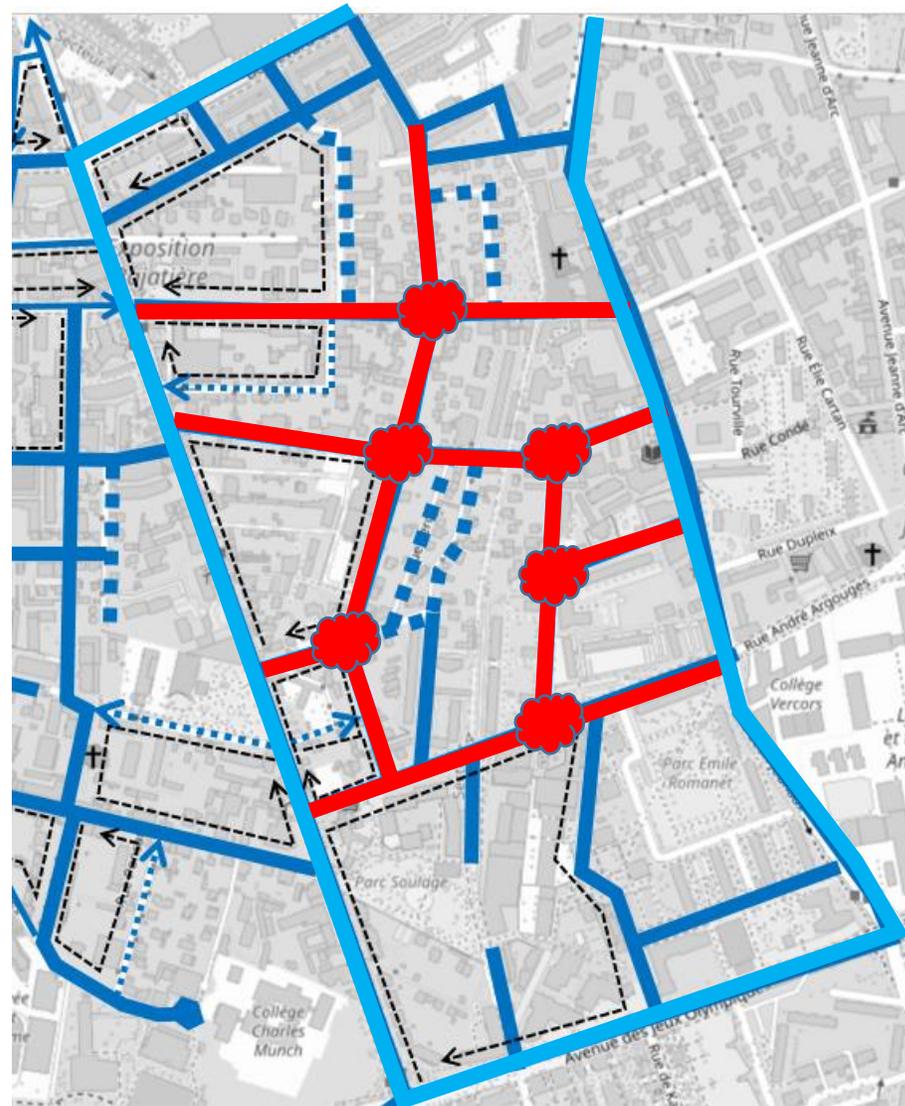
Quartier Bajatière

Apaisement de la circulation

Plan de circulation existant

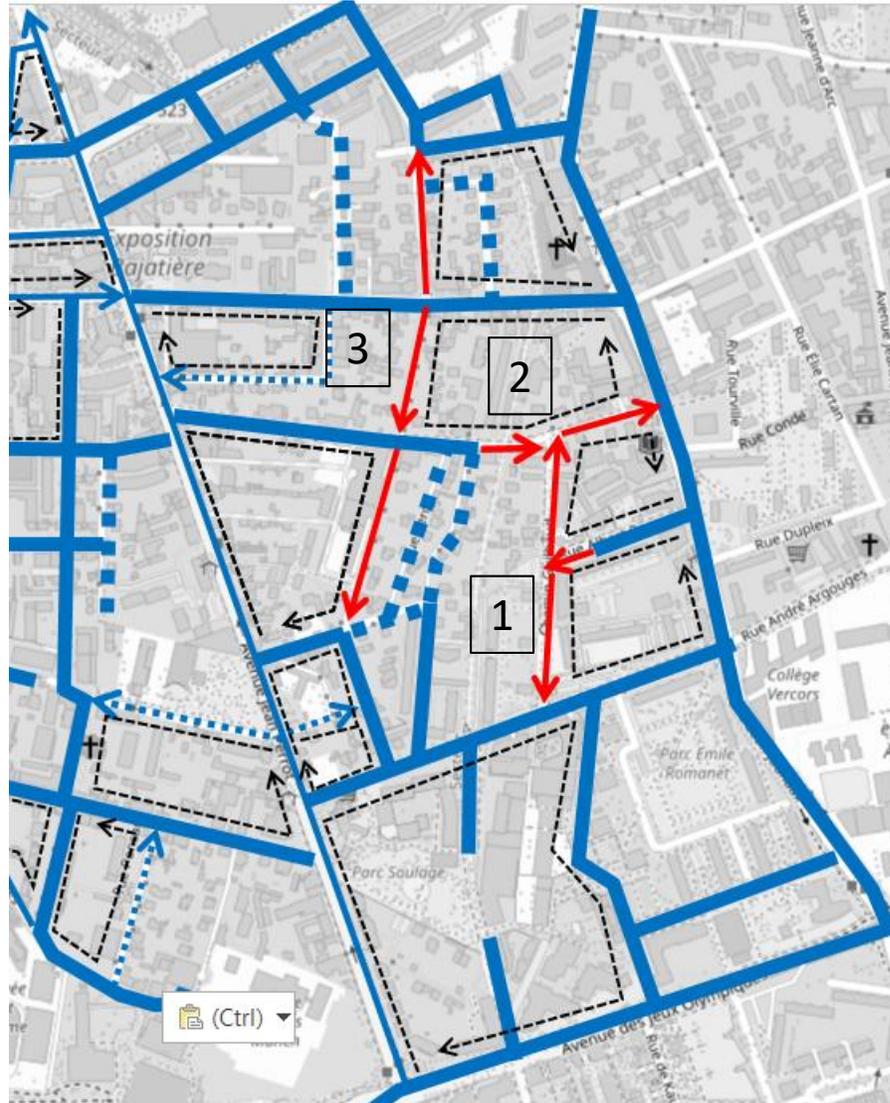


Diagnostic



-  Axes de transit à conserver
-  Carrefours accidentogènes
-  Axes de desserte interne à apaiser (survitesse, itinéraires waze)

Proposition de modification du plan de circulation du quartier



- 1 Tête bêche sur Chemin Guibaud pour supprimer l'effet ligne droite propice à la survitesse et le trafic qui cherche à shunter le feu du carrefour Jouhaux – Jean Bart
- 2 Mise à sens unique d'une partie de la rue de la Bajatière pour y réduire le trafic motorisé et améliorer la sécurité au carrefour avec le chemin Guibaud
- 3 Tête bêche sur Barres-Pegoud pour supprimer le transit (shunt entre Perrot et Clémenceau et entre Perrot et Jouhaux nord)

Guibaud Recoura

PMR

Kurzawa Frédéric

Rue Albert Recoura

Chem. Guibaud

Rue Albert Recoura

Rue Albert Recoura

Livraison

PMR

Sauf cycles

Nicole Rivaud

La Poste

Chem.



Bart Barres



Sauf cycles

Porte du Quartier
Exposition-Bajatière

Chem. Guilbaud

Chem. Guilbaud

Rue Jean Bart

Rue Jean Bart

Rue Jean Bart

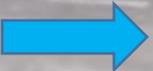
Rue Emile

Bajatière Guibaud

Création apssage piéton avec abaissé



Sauf cycles



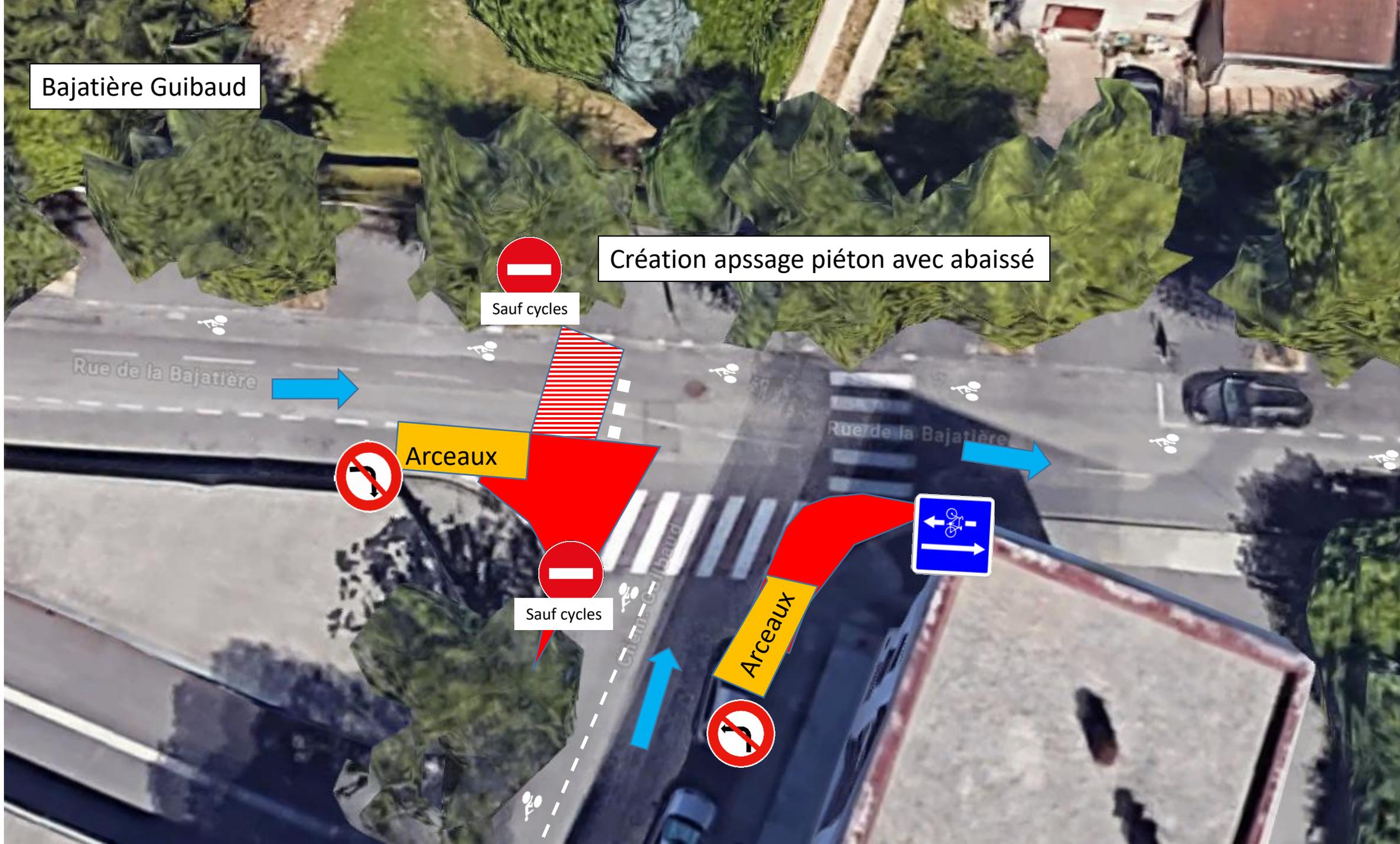
Arceaux



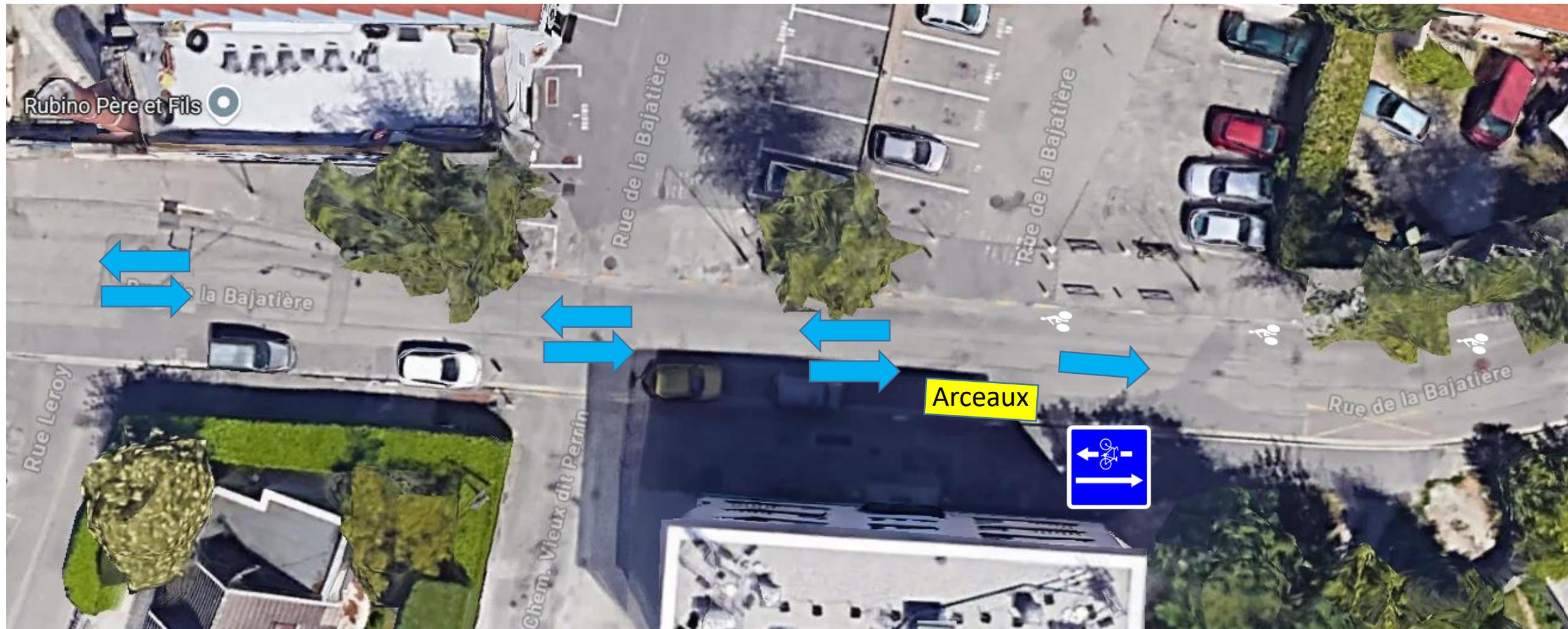
Sauf cycles



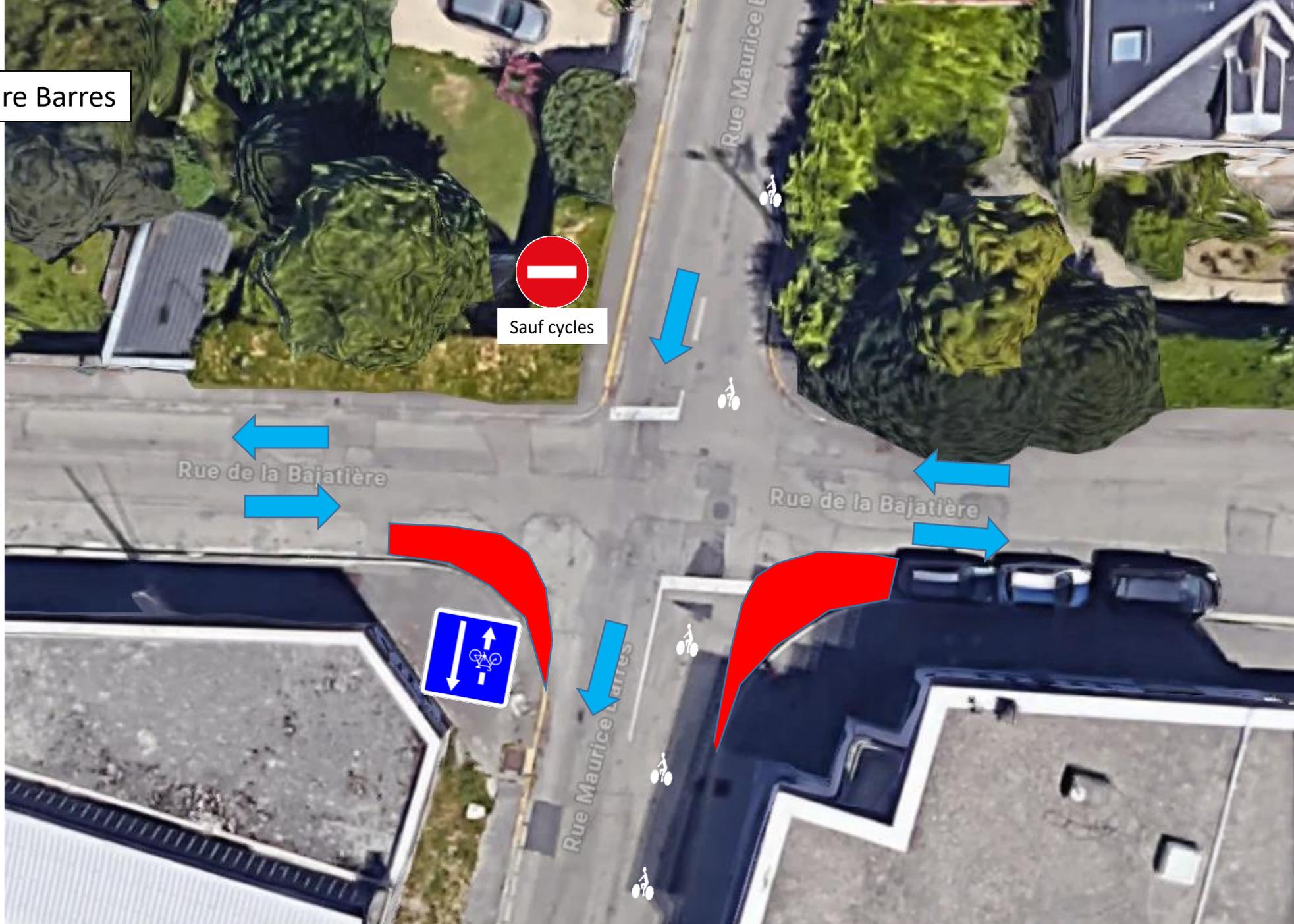
Arceaux



Bajatière Vieux dit Perrin



Bajatière Barres



Pegoud Barres Moyrand

